



# PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Rapport d'activité 2021  
des services de l'État en Loir-et-Cher

> actualités 2022



## SOMMAIRE

---

1. Un État garant de la sécurité et des droits fondamentaux
2. Un État en appui des projets territoriaux
3. Un État protecteur dans la gestion de la crise sanitaire et de ses répercussions
4. Un État qui poursuit sa démarche de transformation et de réorganisation
5. Supplément spécial - Plan France Relance

## « Encore une année de mobilisation exceptionnelle ! »



François PESNEAU, préfet

Cette année encore, la capacité d'adaptation des services de l'État en Loir-et-Cher aura été mise à l'épreuve de l'épidémie de Covid et de ses conséquences. Malgré les difficultés et les délais parfois très contraints, l'État a su faire face et ce, grâce à un engagement constant de l'ensemble des agents que je tiens ici à remercier très sincèrement et très chaleureusement.

Tout au long de l'année, les services de l'État se sont en effet mobilisés pour accompagner les citoyens, les collectivités, les entreprises et l'ensemble des partenaires. Dans le cadre de la crise, cela s'est notamment traduit par la mise en place des centres de vaccination ainsi que par le déploiement du plan France Relance qui totalise, pour le département de Loir-et-Cher, un montant de financements de près de 250 millions d'euros.

La gestion de la crise ne doit pas occulter l'ensemble des autres missions essentielles de l'État que les différents services se sont attachés à mener avec le souci constant d'agir au plus proche des citoyens. Garant de l'ordre public et du respect des droits fondamentaux, l'État a en effet su se mobiliser face aux nouveaux risques, qu'ils soient naturels, technologiques ou sécuritaires.

Les défis qui se présentent à nous aujourd'hui sont nombreux et nous imposent de mettre en œuvre une action qui soit toujours plus transversale, plus efficace et plus innovante. Mon engagement de ce point de vue est total et je suis pleinement mobilisé pour poursuivre, en partenariat avec les différentes parties prenantes, mon action au service des Loir-et-Chériens.

# Un État garant de la sécurité et des droits fondamentaux

La sécurité et l'ordre public constituent une mission essentielle des services de l'État. À ce titre, les services de l'État assurent, sous l'autorité du préfet, le maintien de l'ordre public, luttent contre la délinquance et veillent à la sécurité de la population.

En cas de crise, le préfet dirige les opérations de secours. Les services de l'État garantissent également l'exercice et la protection des libertés.

## Lutte contre la délinquance et la radicalisation - politiques de prévention



Un **plan départemental de prévention de la délinquance** a été signé par le procureur, le président du Conseil départemental de Loir-et-Cher et le préfet, le 24 novembre 2021.

Ce dernier se décline en 4 axes :

- > Les jeunes : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention
- > Les personnes vulnérables : aller vers elles pour mieux les protéger
- > La population : nouvel acteur de la prévention de la délinquance
- > Le territoire : vers une nouvelle gouvernance rénovée et efficace

### Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

Pour 2021, l'enveloppe de 172 000 € a été répartie ainsi :

- > lutte contre la délinquance : 107 000 € - 24 actions subventionnées ;
- > lutte contre la radicalisation : 12 000 € - 3 actions subventionnées ;
- > sécurisation : 53 000 € - 18 actions subventionnées dont 10 concernent la vidéoprotection.

### Vidéoprotection

230 dossiers de demande d'autorisation ont été examinés.  
2 168 caméras ont été autorisées ou renouvelées.

### Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)

L'enveloppe annuelle de 31 000 € a permis de subventionner 23 actions, notamment à destination des jeunes, pour les sensibiliser aux risques.

### Rapprochement institution - population

Quatre sorties de rapprochement à vélo institutions-populations, conduites sous l'égide de la préfecture et des forces de l'ordre, ont été organisées au printemps/été 2021, à destination des jeunes issus des 3 quartiers prioritaires du département.



## Lutte contre le séparatisme

La cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire s'est réunie pour examiner la situation départementale en matière de radicalisation et de repli communautaire.

Les séances de formations destinées prioritairement aux agents des services publics, de la défense, de l'administration pénitentiaire, de la justice, de l'éducation nationale et des associations de cohésion sociale, accueillant du public se sont poursuivies en 2021.

À la suite de des échanges de renseignements entre services de l'État au sein de la cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire, une opération de contrôle fiscal externe diligentée par les services de la DDFIP dans une société a conduit à des rappels d'impôts significatifs.

## Sécurité routière

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

#### Radars

Les 3 premières voitures radars ont été déployées en 2021. Chaque véhicule parcourt quotidiennement 270 kms en situation de contrôle et constate en moyenne une infraction tous les 12 kms.

De mars à décembre 2021, les véhicules ont parcouru 187 707 kms et enregistré **15 891 infractions**.

**207 accidents corporels,  
22 tués, 270 blessés.**

Une année 2021 marquée par la pandémie de COVID-19, qui présente les chiffres les plus faibles enregistrés depuis de nombreuses années en Loir-et-Cher.

#### Suppression de passages à niveau

On dénombre 135 passages à niveau publics et 28 privés dans le département de Loir-et-Cher. En 2021, **9 passages à niveau privés** ont été supprimés sur la ligne du Blanc Argent.

#### Agrément et surveillance des centres de contrôle technique des véhicules

En 2021, la surveillance des centres de contrôle technique des véhicules lourds et légers a donné lieu à 26 opérations de supervision de contrôleurs techniques et à la visite approfondie de 9 installations agréées dans le département.

## Protéger la population des risques naturels, technologiques et terroristes

#### Exercices de sécurité civile

**8 exercices** ont été organisés en 2021, notamment :

- un exercice NOVI « NOmbreuses Vlctimes » (janvier) dont le scénario reposait sur un acte de terrorisme dans un cinéma à Blois. Les objectifs étaient de tester les modes d'intervention des forces de sécurité intérieure et de renforcer la coordination avec les services de secours (SDIS, SAMU).
- la préfecture et la DDETS-PP ont participé à l'exercice nucléaire national SECNUC (mai) organisé sur le site du CNPE de Saint-Laurent-Nouan sur le thème « phase postaccident ».
- un exercice de mise à l'abri (octobre) a permis de tester tous les établissements scolaires du département dans le cadre d'un acte terroriste.



Approbation de la révision du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Loire à Blois, Chailles, Saint-Gervais-la-Forêt et Vineuil :

Le PPRI, approuvé le 29 octobre 2021 et fruit d'un travail partagé entre les services de l'État et les collectivités territoriales et organismes associés, renforce les mesures dans les zones situées à l'arrière des digues, pouvant potentiellement rompre, et les zones submergées par plus d'1 mètre d'eau.

Fiabilisation des digues de Blois :  
7 mois de travaux - 3,4 M€.



#### Les visites d'inspection

Au cours de l'année 2021 marquée par la crise sanitaire, l'action de l'inspection des installations classées dans le département s'est traduite par le maintien d'un haut niveau de contrôle avec **162 visites** réalisées contre 125 en 2020. Ces visites ont donné lieu à la signature de 15 arrêtés de mise en demeure, de 2 arrêtés de consignation et d'1 arrêté d'amende administrative.

## Garantir les droits fondamentaux et protéger les citoyens

### Lutte contre le travail illégal

Plus de **260 contrôles** ont été engagés par les services instructeurs concernant l'activité partielle. Le recouvrement de sommes indues s'élève à ce stade à hauteur de 85 003 €.

Une fraude importante a par ailleurs été identifiée au sein de 3 établissements pour un montant total à recouvrer de 306 414 €. Un signalement a été transmis au procureur de la République.

Ces signalements de fraude à l'activité partielle concernent notamment des fraudes en bande organisée, et témoignent de l'existence de **réseaux de fraudes** au-delà des limites géographiques du département.



### Violences intra-familiales (VIF)

- > **21 permanences** tenues par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et le Planning Familial en zones rurales, pour accueillir et prendre en charge les victimes de violences conjugales (permanences financées par l'État, en partenariat avec les Espaces France Services) ;
- > **164 situations examinées** dans les 3 groupes locaux de traitement de la délinquance (GLTD-VIF) sous l'autorité du procureur, en lien avec les services de l'État ;
- > dans le cadre du 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, **42 actions** organisées sur le département ;
- > formation de **91 gendarmes** sur les violences conjugales et intra-familiales.

### Egalité femmes - hommes

Autour du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, l'État a soutenu et financé l'action « **Aux Arts Citoyennes** » pilotée par la Maison de Bégon, en partenariat avec la Ville de Romorantin-Lanthenay et les services de l'Éducation nationale.

Cette initiative a reçu le **Prix de l'initiative régionale** remis par le ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.

### Protection des plus fragiles

> Contrat pour la protection de l'enfance : l'État apporte son soutien financier au Conseil départemental dans le cadre de ce contrat, pour la réalisation des actions listées au plan d'action. Au titre de l'année 2021, ce soutien s'élève à **726 000 €** au titre de la loi de finances.

> Un contrôle conjoint DDETS-PP et Conseil départemental a été réalisé sur une maison d'enfants à caractère social (MECS) à la suite d'un signalement.

### Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

En 2021, l'enveloppe dédiée à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté s'élève à **1 956 575 €**.

Exemple de projets soutenus : afin de lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme, un véhicule école itinérant interviendra en milieu rural, au contact direct des publics éloignés (subvention de 28 000€ pour l'achat du véhicule et son aménagement).



## Hébergement d'urgence

Fin décembre 2021, le parc d'hébergement d'urgence a été augmenté de 25 places passant de 169 places à 194.

Les dispositifs d'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile comptent désormais 688 places (608 en 2020) : 450 en centres d'accueil de demandeurs d'asile, 168 en hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile et 70 places en centres d'accueil et d'étude de situations.

## École inclusive pour l'accueil des enfants en situation de handicap

A la rentrée 2022, **6 nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) seront créées** (3 dans le 1<sup>er</sup> degré, 2 en collège et 1 en lycée) afin d'améliorer le maillage territorial, ce qui portera leur nombre total à 67 dans l'enseignement public et 3 dans l'enseignement privé.

Un poste de chargé de mission école inclusive est également ouvert afin d'accompagner certains parcours complexes d'élèves.

## Accueil des réfugiés

63 logements ont été mobilisés pour **161 personnes**.

32 ont bénéficié d'un accompagnement spécifique pour un montant de **80 148 €**.

## Devoir de mémoire

### Solidarité :

**436 aides pour un total de 162 000 € qui se répartissent ainsi :**

- 141 pour les anciens combattants
- 8 pour les harkis
- 17 pour les OPEX
- 27 pupilles de la nation majeurs et orphelins de guerre majeurs
- 10 pour les pupilles de la nation mineurs
- 221 pour les veuves d'anciens combattants



### Les actions mémorielles locales :



Du 30 septembre au 7 octobre 2021 à Montoire-sur-le-Loir, un projet mémoriel a été organisé par la mairie, l'Union Nationale des Combattants (UNC-UNCAFN), le Souvenir Français et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Le but était de commémorer la bataille de Saint-Quentin-lès-Troo, réaliser une exposition sur le conflit franco-prussien ainsi que des conférences et une cérémonie au monument aux morts avec figurants en tenue d'époque. Ce projet a obtenu le **label « Action Mémoire 2021 »**.

Le 26 août à Mondoubleau, un projet a été organisé à l'initiative de la mairie et en partenariat avec l'ONACVG. Le spectacle « le cabaret du Poilu » de la Compagnie Sans Léopard a été suivi d'une intervention de M. Alain Gauthier, historien, découvreur du site des Sablonnières en forêt de Blois (lieu d'entraînement des jeunes soldats de 14-18 avant leur départ pour le front).



# Un État en appui des projets territoriaux

L'État œuvre au quotidien pour proposer à la population des services publics de qualité, proches et faciles d'accès. Il encourage également le dynamisme des collectivités locales et travaille à l'émergence de projets structurants pour le territoire départemental, en zone urbaine comme en zone rurale. Il apporte notamment son soutien financier aux porteurs de projets telles que les collectivités locales et les associations de Loir-et-Cher.

## Agenda rural

> Elaboration du document stratégique pour le département de Loir-et-Cher, à la suite du Comité interministériel aux ruralités du 24 septembre 2021.

> Organisation du **premier comité départemental aux ruralités** le 19 novembre 2021 en présence du ministre chargé des relations avec le parlement et de la participation citoyenne.

Le département de Loir-et-Cher est déjà très avancé s'agissant de la connaissance des enjeux de la ruralité et dans la mise en œuvre des mesures préconisées dans le cadre de l'Agenda rural. **Ces mesures sont déclinées par les services de l'État mais également, pour de nombreuses initiatives, par les collectivités territoriales et les autres partenaires locaux, publics comme privés.**



## Espaces France Services

> inauguration de **3 sites France Services** sur **3 arrondissements** le 18 mai 2021 à Droué, Ouzouer-le-Marché, Lamotte-Beuvron ;

> **comité de pilotage** France Services le 2 juillet 2021 en présence de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

> déploiement du maillage au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 15 sites labellisés ; avec un **objectif de 21 sites** ;

> en tant que partenaire privilégié, la **DDFiP** conforte sa présence au sein des espaces France Services et des nouveaux établissements labellisés par la **tenue des permanences régulières** en présentiel toute l'année, **renforcées lors des grandes échéances fiscales** (472 usagers reçus durant la campagne déclarative 2021).



## Encourager le dynamisme des territoires

### Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

Signature des **6 CRTE** les 18 octobre et 29 novembre 2021, dont un CRTE partagé avec le Loiret ; Grande Sologne, Pays Vendômois, Agglopolys, Romorantinais-Monestois et Val de Cher-Controis, Entente Beauce-Val de Loire et Grand Chambord, PETR Loire Beauce.

### Développement des énergies renouvelables

La DDT accompagne la **transition énergétique du territoire** auprès des collectivités notamment sur le cadrage des projets de parcs **photovoltaïques** au sol : actuellement 11 parcs sont en activité, 14 permis de construire ont été accordés, et 13 projets de parcs sont en cours d'étude.

Par ailleurs, une **charte sur le développement des parcs photovoltaïques** est en cours de signature.



## Accompagnement de la préservation du patrimoine, des politiques d'urbanisme, de la gestion des espaces protégés et de la mobilité

### Avancement de la procédure de classement des sites les plus emblématiques

#### Site de Ménars et Val amont de Blois

Le périmètre du projet de site classé a été modifié pour intégrer la totalité du parc. Celui-ci a été soumis à la délibération des collectivités ainsi qu'à une nouvelle enquête publique en 2021. L'ensemble de ces consultations ont conduit à des avis favorables sur le projet.

#### Site de Chaumont-sur-Loire et le Val d'Onzain

Le projet est en attente du passage devant le Conseil d'État.

#### Opération Grand Site autour du site classé de Chambord

Le 17 avril 2019, le ministère en charge de la transition écologique a donné son aval à l'engagement d'une Opération Grand Site sur le territoire autour du site classé du parc de Chambord.

Les acteurs affinent le diagnostic du territoire, les enjeux et le périmètre.



#### Soutien des initiatives pour la croissance verte des territoires

Concernant les subventions des actions des Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), 6,74 M d'€ ont été versés dans le Loir-et-Cher.

#### Petites villes de demain, Opérations de revitalisation de territoires et Action cœur de ville

Le département compte **17 Petites villes de demain** dont 2 binômes.

15 conventions d'adhésion ont été signées, notamment en présence de la ministre de la cohésion des territoires le 2 juillet 2021.

Recrutement de **7 chefs de projets Petites villes de demain**.

Le programme Petites villes de demain s'est déployé dans d'excellentes conditions avec une appropriation et un investissement fort de toutes les villes du département.

Les services de l'État continuent d'accompagner les villes de Romorantin-Lanthenay et Blois, retenues dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville, conventions homologuées en opérations de revitalisation des territoires (ORT).

À Blois, une démarche d'atelier flash pour la reconquête d'îlots anciens dégradés a été engagée en juin. Cette démarche partenariale a permis d'identifier des pistes d'actions à étudier, pour la reconquête d'un îlot du centre-ville.

#### Biodiversité

> CITES : instruction des demandes de permis dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

7 121 permis ont été délivrés pour le département de Loir-et-Cher (6 997 pour les produits de luxe).



## Territoires d'industrie

Dans le cadre de Territoires d'industrie, l'école de production Maurice Leroux à Salbris a accueilli 14 élèves en septembre 2021. Cette école, destinée aux jeunes en échec scolaire, propose des formations qualifiantes, dans le secteur de l'industrie, permettant l'insertion de jeunes âgés de 15 à 18 ans sur le territoire.

## Politique de la ville : contrats de ville et rénovation urbaine - cités éducatives

La politique de la ville reste un axe fort des programmes de l'État en Loir-et-Cher avec 1,05 M € de crédits engagés et plus de 116 actions soutenues.

A citer, le projet « quartiers fertiles de Blois » qui a fait partie des 100 projets retenus conjointement par le ministère de l'agriculture, de la ville et de l'ANRU. L'objectif de cette action est de créer un "archipel nourricier" constitué à terme de 10 jardins visant à promouvoir une alimentation saine et locale, créer du lien social intergénérationnel et générer une activité économique non délocalisable valorisant l'insertion professionnelle.

S'agissant de la cité éducative de Blois, en 2021, les lycées y sont encore mieux associés puisque 2 nouvelles cordées de la réussite ont été créées au lycée hôtelier et au lycée Augustin Thierry.

4 journées de formations relatives aux « valeurs de la République et à la laïcité » ont été proposées aux acteurs en lien avec la mise en place de la politique de la ville (mission locale, structures associatives, adultes-relais...).

## Accueil des gens du voyage

Dans le cadre du plan France Relance, l'aire d'accueil des gens du voyage située à Selles-sur-Cher a été réhabilitée.

Les travaux prévoyant l'installation prochaine sur la commune de Selles-sur-Cher de terrains familiaux locatifs ont commencé en fin d'année 2021.

Une aire d'accueil est en chantier au Controis-en-Sologne, c'est une création qui a pour but d'enrichir le dispositif existant.

Conformément aux dispositions du schéma départemental des gens du voyage cosigné en février 2020, les collectivités territoriales ont des objectifs visant à faciliter la sédentarisation des gens du voyage qui le souhaitent. Des aides de l'État viennent notamment soutenir les diagnostics et les constructions de terrains familiaux. Près de 50 000 € ont ainsi été engagés au cours de l'année.



## Accès au numérique : transformation numérique, extension de la fibre et suppression des zones blanches de téléphonie mobile

En 2021, une **dotation de 313 537 €** dénommée fonds d'aide à la transformation numérique des collectivités, a été répartie entre 13 projets. Il s'agit d'une aide à la mise à niveau numérique de territoires pour financer des projets ayant un effet sur la vie quotidienne des citoyens et sur leurs relations avec l'administration locale, la montée en compétence des collectivités, ou encore la mutualisation d'initiatives.

L'extension de la fibre poursuit son avancée avec **+ de 43 % de la surface départementale** couverte à juin 2021 en lien avec le syndicat mixte ouvert (SMO) Val de Loire Numérique.

S'agissant de la **téléphonie mobile**, ce sont au total 26 sites qui ont été sélectionnés (21 de 2018 à 2020, plus 5 sélectionnés en 2021 pour 2022) depuis le lancement du programme "new deal" lancé en 2018.

**11 sites sont opérationnels**, les autres étant en construction ou en cours d'études techniques ou de montage juridiques (enclenchement des procédures d'urbanisme par exemple). Le soutien à l'accès à la téléphonie reste ainsi un point majeur en ce qui concerne l'égalité des territoires.

Lutter contre la fracture numérique, c'est aussi rendre toute personne **autonome face au numérique**. A ce titre, en 2021, le Loir-et-Cher a bénéficié de l'accord de l'ANCT pour recruter **22 conseillers numériques France services (CNFS)** dont le rôle est d'aider les utilisateurs à se servir d'un ordinateur, s'initier aux logiciels courants, se servir d'un téléphone portable...

## Conseil aux collectivités locales

En 2021, l'activité de conseil aux collectivités a été très soutenue, notamment dans le contexte de la **crise sanitaire** où les structures ont été informées des dispositions dérogatoires mises en œuvre pour assurer leur **continuité institutionnelle**.

Dans le cadre du nouveau réseau de proximité, la DDFiP a renforcé sa présence auprès des élus, notamment sur les territoires ruraux avec la mise en place d'un expert des finances publiques dédié aux collectivités à l'échelle de l'intercommunalité : le **conseiller aux décideurs locaux (CDL)**.

L'équipe des CDL est exclusivement dédiée aux élus afin de les accompagner dans les actes de gestion financière. Cette équipe est désormais complète (7 conseillers répartis sur l'ensemble du département). A cet effet, le comptable public réalise des analyses financières rétrospectives, prospectives et consolidées. En 2021 :

- **73 analyses financières rétrospectives** (dont une consolidée) ont été réalisées ;
- **65 documents financiers simplifiés** (valorisation financière et fiscale) ont été communiqués.

La DDFiP sécurise également les projets des collectivités au plan fiscal et juridique : 40 réponses ont été apportées en 2021 aux collectivités en matière de TVA.



## Démographie médicale et maisons de santé pluridisciplinaires



**Le 28 octobre 2021, le centre hospitalier de Blois a reçu la visite du ministre des solidarités et de la santé dans le cadre du Ségur de la santé et du dispositif France Relance.**

Avec plus de 700 millions d'euros d'investissements pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux en région Centre-Val de Loire, le Loir-et-Cher bénéficie des mesures suivantes :

- > réaménagement des consultations externes et reconstruction des urgences au CH de Romorantin-Lanthenay pour 1,8 M€ ;
- > réfection de l'hôpital de Blois portant sur le bâtiment principal avec 90 M€ alloués.

### Signature du projet territorial de santé mentale et du contrat territorial de santé mentale associé

Le diagnostic territorial partagé, vision commune de l'état des lieux du territoire et des améliorations à y apporter en matière de santé, et le projet territorial de santé mentale ont été validés par le directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) par arrêté en date du 23 septembre 2021, après avis favorable du conseil territorial de santé (CTS).

Parmi les projets mis en œuvre dès 2021, et financés dans le cadre d'un appel à projet national psychiatrie, on peut signaler l'[extension de l'hôpital de jour et du centre médico-psychologique](#) pour les adolescents du Centre hospitalier Simone Veil de Blois, dont les nouveaux locaux ont été inaugurés en septembre 2021.

### Poursuite de la dynamique de mise en place des structures d'exercices coordonnés en Loir-et-Cher :

L'année 2021 a vu la [mise en place de la communauté professionnelle territoriale de santé \(CPTS\) Sologne Vallée du Cher](#). Cette CPTS couvre 4 intercommunalités, 36 communes (dont Romorantin-Lanthenay, Selles sur Cher et Saint-Aignan/Noyers-sur-Cher) et 55 327 habitants. 217 professionnels de santé, dont 34 médecins généralistes libéraux, sont présents sur son territoire.

L'année 2021 a également permis de bonnes avancées dans le [développement des maisons de santé pluridisciplinaires](#) et des centres de santé (création ou agrandissement), comme par exemple la maison de santé pluriprofessionnelle universitaire (MSPU) de Vendôme qui est la première de la région, la MSP Rabelais, les deux centres de santé portés par le GIP PRO Santé à Beauce-la-Romaine et à Saint-Sulpice-de-Pommeray, les projets de santé validés par l'ARS pour les MSP de Vineuil, Cheverny et Selles-sur-Cher.

Enfin, pour aider à l'installation des jeunes médecins dans le département, l'ARS a revu son [zonage médecin](#), après consultation de la CRSA et du CTS en début d'année 2022. Avec le nouveau zonage, l'ensemble du territoire départemental est en zone sous-dense et [75 % des habitants sont désormais intégrés à une zone dite prioritaire](#) (soit + 178% par rapport au précédent zonage).



## Les dotations

### DETR – DSIL – DSID

2021 a été une année de soutien très affirmé sur l'investissement, au travers du plan de relance, afin de faire face à la crise économique cumulée à la crise COVID 19.

DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) : le département a bénéficié d'un montant global élevé de **10 M€**, pour 194 dossiers retenus.

DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) : 3 dotations DSIL ont été perçues pour un montant de **8,7 M€** et **85 dossiers** retenus.

DSID (dotation de soutien à l'investissement des départements) : **15** dossiers retenus pour un montant global de **3,2 M€**.

Le cumul des subventions versées par l'État (DETR, DSIL et DSID) a représenté **22 M€** en 2021, **soit 35 % de plus qu'en 2020**.

Des projets structurants liés à l'eau, à la rénovation thermique, la réhabilitation des centres-bourgs ont ainsi notamment fait l'objet de subventionnements importants.



### DGF

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a bénéficié de **48,2 M€** au titre de la DGF (dotation globale de fonctionnement). Les EPCI ont perçu **25,1 M€**, les communes **61,9 M€**.

### FCTVA

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher a bénéficié de **5,3 M€** au titre de la FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée). Les EPCI ont perçu **6,1 M€**, les communes **14,9 M€**.

### FDVA - un soutien à la vie associative

En 2021, le montant du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) en Loir-et-Cher a été de **293 843 €**. 143 associations (contre 133 en 2020) ont déposé un total de 157 demandes.

Il est à noter une **diversité des montants attribués par secteur** (sport 49%, culture 18%, loisirs 14%, social 9%, environnement 5%, sécurité civile 2,5% et divers 2,5%), ainsi qu'une bonne répartition sur le territoire départemental.

### Mise en œuvre des politiques agricoles

#### Gestion des conséquences de la sécheresse et préservation de la ressource en eau

2 423 exploitations agricoles ont été accompagnées dans le cadre de la PAC, pour **67 millions d'€**. 115 projets agricoles ont été subventionnés pour 2,9 millions d'€ au titre du développement rural.

La DDT a soutenu les agriculteurs touchés par le **gel exceptionnel d'avril 2021**, et mis en œuvre une grande partie des aides proposées par le Gouvernement (dégrèvement taxe foncière sur les propriétés non bâties pour **400 000 €**, accompagnement des dossiers de prise en charge des cotisations MSA pour **3,5 millions d'€**, aide à la trésorerie exceptionnelle pour **137 000 €**). La démarche de reconnaissance d'une **calamité agricole** a été entreprise avec les représentants professionnels, aboutissant début 2022 au paiement d'environ **1 million d'€** d'indemnisations pour **66 arboriculteurs et viticulteurs sinistrés**.

# Un État protecteur dans la gestion de la crise sanitaire et ses répercussions sociales et économiques

Les services de l'État se sont fortement mobilisés lors de la crise sanitaire liée au COVID-19 pour répondre aux attentes et besoins des partenaires, des élus, des entreprises et des Loir-et-Chériens.



## La gestion de la crise

La mise en place de la **campagne de vaccination massive** de la population départementale avec l'appui de l'ARS, du SDIS, des professionnels de santé et des collectivités locales a permis :

- > l'ouverture de **11 centres de vaccination permanents**, dont trois centres de grande capacité à Blois-Vineuil, Vendôme et Romorantin-Lanthenay ;
- > l'ouverture de **centres de vaccination éphémères** dans 18 communes du département pour assurer une offre à destination des citoyens les plus éloignés du numérique ou dépourvus de moyens de transports ;

**Au total, l'activité de ces centres a permis de réaliser à fin 2021 plus de 410 000 injections sur l'ensemble du territoire du département.**

Des actions ponctuelles ont aussi été mises en place à l'initiative de différents opérateurs (service de santé au travail dans les entreprises du département, équipe mobile pour le public précaire, SDIS lors d'actions spécifiques dans les quartiers, Zoo de Beauval...).

La **Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)** a organisé une **cellule de crise** dont les moyens se sont renforcés pour la prise en charge du tracing des cas contacts. Un numéro a été mis à disposition des familles, et un autre pour les professionnels de l'éducation afin de répondre aux questions.

Le service CCRF a effectué 41 visites concernant le **contrôle des jauges** établies par le gouvernement (pas de situation illicite), 10 relatives au respect de l'interdiction de vendre des produits non-essentiels (trois avertissements) et 6 contrôles concernant les masques grand public et masques chirurgicaux (un avertissement du fait de l'absence d'affichage de prix).

La **bonne application du protocole sanitaire dans les entreprises** a été systématiquement abordée lors des contrôles de l'inspection du travail.

Les services de l'État ont été mobilisés, avec l'ARS, la CPAM et la MSA pour maîtriser les clusters dès leur détection, notamment **en milieu agricole**.

Pour accompagner les entreprises dans la mise en place du **télétravail**, l'inspection du travail a proposé des webinaires sur la déclinaison des consignes nationales.

## Les mesures de soutien

### Poursuite de la mise en œuvre des conventions de revitalisation :

**3 entreprises** concernées en 2021, 2 dans le secteur industriel à Blois et à Romorantin-Lanthenay et 1 dans le secteur agricole sur l'ensemble du département.

Des négociations ont été engagées et les conventions sont en cours de signature pour un montant total de **381 946 euros**.

### Pour les entreprises

Dans le cadre des mesures de soutien à l'économie, 7 830 entreprises ont bénéficié du fonds de solidarité pour un montant moyen par entreprise de 16 920 €, soit un montant global de 132 M€.

Des mesures de bienveillance ont également été accordées (reports d'échéance, délais de paiement) à plus de 1 000 entreprises pour un montant cumulé de 4,7 millions €.

4 avis favorables ont été rendus par le comité départemental d'examen des difficultés des entreprises (CODEFI) pour l'octroi de prêts participatifs exceptionnels à des entreprises n'ayant pas obtenu de prêt garanti par l'État.

### CODEVE départemental

La feuille de route 2021 du CODEVE (comité de développement de l'emploi) s'est concentrée sur **6 secteurs d'activité** : la logistique, le transport de voyageurs, de marchandises et sanitaire, l'hôtellerie-restauration et tourisme, l'agriculture et les services à la personne.

### Activité partielle

**Près de 33 M€ ont été versés aux entreprises** en 2021 au titre de l'activité partielle afin d'assurer le maintien en emploi de leurs salariés (74 M€ avaient été versés de mars à décembre 2020). Les difficultés d'approvisionnement en matières premières ont entraîné un recours récurrent à l'activité partielle, au même titre que les baisses d'activité.

### Insertion par l'activité économique

En 2021, 2 structures ont débuté leur activité : le chantier d'insertion L'Aromeraie des aveniris de l'association LEDA à Pontlevoy avec une activité de productions de plantes aromatiques, et l'entreprise d'insertion Marché Vert et solidaire à Epuisay, portée par l'association APHP sur des activités d'espaces verts, de maintenance et hygiène des locaux.

En complément, le fonds de développement de l'inclusion a financé plusieurs projets à hauteur de plus de 140 K€.

2 entreprises adaptées de Loir-et-Cher ont bénéficié du **Fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées (FATEA)** dans un but de diversification de leur activité.

### Comité départemental de sortie de crise économique

Dans le cadre de la circulaire interministérielle du 6 août 2021 relative aux modalités de mise en œuvre du plan d'action sur l'accompagnement des entreprises en sortie de crise, un comité départemental a été institué afin de favoriser le **partage d'informations sur la situation économique locale et mutualiser les initiatives**. Une réunion plénière a été organisée en octobre 2021. Après une présentation de la situation économique par les différents services, le plan d'action national ainsi que sa déclinaison au niveau local ont été détaillés.

Au 31 décembre 2021, le conseiller départemental à la sortie de crise a été contacté par **4 entreprises**, qui ont été orientées vers le(s) service(s) compétent(s) après une analyse détaillée de leur situation.

# Un État qui poursuit sa démarche de transformation et de réorganisation

## Organisation territoriale de l'État (OTE)

L'année 2021 a été marquée par la fusion de la DDCSPP et l'UD-DIRECCTE pour devenir la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP). À compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, cette nouvelle direction départementale de l'État devient l'interlocuteur unique des usagers sur les thématiques de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations.

Cette nouvelle direction s'inscrit dans les principes de la transformation publique voulus par le Gouvernement : simplification, transversalité, performance, innovation.



La direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) : un nouvel interlocuteur pour un État plus proche, plus performant et à l'écoute de la société



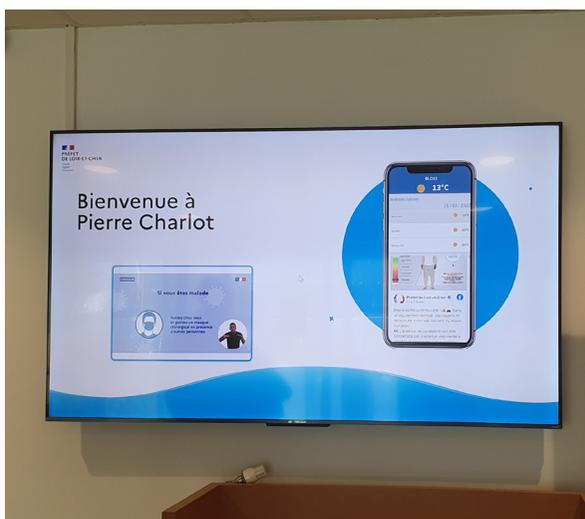
Cette réorganisation administrative a entraîné un regroupement immobilier sur l'ancien site ENEDIS, sis 31 mail Pierre Charlot à Blois.

Ce nouveau pôle administratif baptisé "**Pierre Charlot**" regroupe dorénavant :

- > les deux directions départementales interministérielles, à savoir la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) et la Direction départementale des territoires (DDT) ;
- > la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ;
- > l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)
- > une partie des services supports mutualisés.

La création de ce pôle administratif est un projet important et structurant pour les services et leurs publics.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le service départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative, rattaché à la DDCSPP depuis 2011, a été transféré à la DSDEN, devenant le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).



## Déplacements officiels dans le département

### Année 2021

40  
visites officielles

2  
visites du  
Premier ministre

Le Premier ministre Jean CASTEX est venu à deux occasions dans le département :

> le 20 mai 2021 à Blois pour la réouverture des commerces et des terrasses. Pour ce déplacement, il était accompagné du ministre M. Marc FESNEAU et du ministre M. Alain GRISET ;

> le 20 novembre 2021 à Blois pour la visite de l'exposition "arts de l'islam, un passé pour le présent". Pour ce déplacement, il était accompagné de la ministre Mme Roselyne BACHELOT, de la ministre Mme Jacqueline GOURAULT et du ministre M. Marc FESNEAU.



### Année 2022

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> tour des élections législatives :

**5** visites officielles en Loir-et-Cher



# Supplément spécial

## France Relance en Loir-et-Cher

### 1 jeune, 1 solution

Le plan #1jeune1solution a permis d'apporter un soutien exceptionnel pour répondre à la diversité des situations des jeunes : **167 jeunes** (objectif 140) ont pu bénéficier d'un parcours emploi compétences / contrat d'accompagnement dans l'emploi (PEC / CAE) et **432** (objectif 373) d'un parcours emploi compétences / contrat initiative emploi (PEC / CIE).

**Garantie Jeunes** : 781 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif renforcé pour un objectif de 890 (taux de réalisation départemental de 87,8 % contre 85,2 % pour la région).

Les aides exceptionnelles pour le **recrutement d'un alternant** ont perduré en 2021 : **2 473 contrats d'apprentissage** ont débuté en 2021 en Loir-et-Cher.



### Volet écologie : plus de 59,4 M€ en Loir-et-Cher

- Fort dynamisme sur la **rénovation énergétique des bâtiments publics** : 27 projets sélectionnés en Loir-et-Cher, bénéficiant prioritairement à l'enseignement supérieur (INSA), aux établissements de la défense, de l'intérieur et de la justice. Soit 7,6 M€ au total.
- Les particuliers ont bénéficié de 15 M€ dans le cadre du dispositif **MaPrimeRénov'** pour la rénovation énergétique des bâtiments privés et de 4,4 M€ au titre du bonus à l'acquisition d'un véhicule propre.
- Au titre du **plan de verdissement de l'industrie automobile et aéronautique** (développement des technologies vertes), 12 entreprises de Loir-et-Cher ont été bénéficiaires, pour un montant total de 9,1 M€ avec un objectif de 127 emplois créés.
- Au titre des **aides à la transition agricole**, l'État a accompagné 182 exploitants, à hauteur de 6 M€, dont 2 abattoirs à hauteur d'1 M€ chacun.
- Lancé fin 2020, le 1<sup>er</sup> appel à projets "Recyclage du foncier" a permis d'apporter en 2021 le financement nécessaire à l'équilibre économique de 2 projets situés sur des friches en Loir-et-Cher pour un montant global de 590 154 €. Le 2<sup>e</sup> appel à projets compte 4 lauréats dans notre département. Un montant d'aide de 1,9 M € devrait leur être alloué.

### Volet compétitivité : 118,4 M€ de financements en Loir-et-Cher

- Baisse des **impôts de production** : 48 M€ de baisse au bénéfice de 3 190 entreprises du territoire.
- Au titre de la **relocalisation et du soutien aux projets industriels dans les territoires**, 17 entreprises de Loir-et-Cher sont concernées pour 6,6 M€ (objectif de 504 emplois créés).
- Au titre de la **relocalisation et de la sécurisation des approvisionnements stratégiques** (résilience) et de l'AMI Capacity, 6 entreprises du Loir-et-Cher sont concernées pour 5,8 M€ (objectif de 258 emplois créés).
- 34 entreprises du Loir-et-Cher sont concernées au titre de l'**accompagnement des investissements de transformation vers l'industrie du futur** pour un montant total de 3,3 M€.

### Volet cohésion : 63,5 M€ de financements en Loir-et-Cher

- 46 établissements de santé et EHPAD ont bénéficié du **plan massif d'investissement en santé**, pour un total de 5,1 M€.
- Au titre de la **majoration de 100 € de l'allocation de rentrée scolaire** : 2,4 M€ perçus par les ménages bénéficiaires.
- 8 associations ont pu bénéficier du **dispositif FONJEP Jeunes** (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire).



## Paroles de lauréats : Arrondissement de Blois

### Société Procter & Gamble

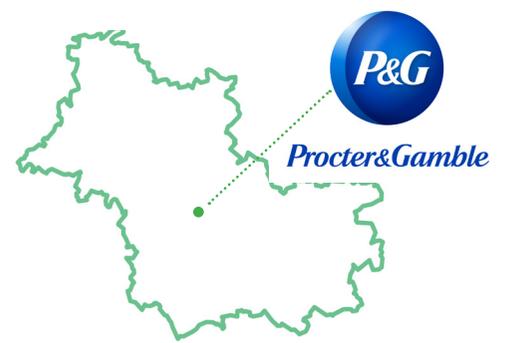
Procter & Gamble est une société de biens de grande consommation présente dans plus de 180 pays dans le monde. En France, P&G est présent dans 9 foyers sur 10 avec nos produits d'hygiène, d'entretien, de beauté, de santé pour toute la famille.

L'usine de Blois est un site industriel d'excellence, spécialisé dans les produits de Soins du cheveu, employant plus de 300 employés hautement qualifiés et fournissant du « Made In France » pour 65 pays dans le monde.

En 2020, l'usine de Blois a été nommée meilleure usine du monde chez P&G pour la catégorie Soins du Cheveu et meilleure usine P&G en Europe toutes catégories confondues. L'usine est aussi exemplaire en matière de développement

durable au sein du groupe : ainsi, 100% de l'électricité consommée dans l'usine est issue de sources d'énergie renouvelables, ce qui a notamment permis de réduire significativement l'empreinte carbone de l'usine.

L'usine n'enfouit aucun déchet et ils sont 100% revalorisés : une partie est incinérée pour créer de l'énergie et chauffer l'hôpital de Blois, et l'autre partie est revalorisée en compost, en matériaux de construction, en produits nettoyants pour la voiture et la maison et en objets en plastique.



#### Quel a été l'apport du plan France Relance pour votre activité ?

La dynamique insufflée par France Relance et la mobilisation pour soutenir la réduction des émissions de CO2 a permis de confirmer et d'accélérer la mise en œuvre de notre projet, permettant à notre usine de conforter sa position de pilote au niveau du Groupe pour des solutions innovantes.



#### A quels enjeux ce financement va-t-il permettre de répondre ?

Le développement durable fait partie intégrante du business model de P&G, avec la volonté d'avoir un impact positif grâce à une approche basée sur la science.

En 2020, P&G s'est engagé à rendre ses activités neutres en carbone pour la décennie 2020-2030. Et en septembre 2021, Procter & Gamble a annoncé un plan complet visant à accélérer les mesures liées au changement climatique.

P&G s'est fixé comme nouvelle ambition d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2040, pour l'ensemble de ses activités de production et de sa chaîne d'approvisionnement, depuis les matières premières jusqu'aux distributeurs. L'usine de Blois a été désignée pour être l'une des 4 usines pilotes du groupe sur ce plan « Net Zero ».

#### Où en êtes-vous dans votre projet ?

La décarbonation de l'usine de Blois se manifeste principalement par une réduction de la consommation d'énergie. Les procédés de fabrication du shampoing nécessitent de la chaleur, et sont soumis à des règles sanitaires strictes nécessitant des nettoyages et des sanitisations à la vapeur réguliers.

P&G Blois a élaboré un plan pour réduire plus de 30% de ses émissions en récupérant la chaleur émise lors du processus de fabrication et en investissant dans de nouvelles technologies émettant moins de CO2 ; cette phase est en cours de réalisation et sera en place dès 2023. Pour la seconde phase, l'usine de Blois souhaite transitionner à 100% vers une source d'énergie propre, telle que du biométhane ou de l'électricité issue d'énergie renouvelable.

# Paroles de lauréats : Arrondissement de Romorantin-Lanthenay

## Société Marco Polo

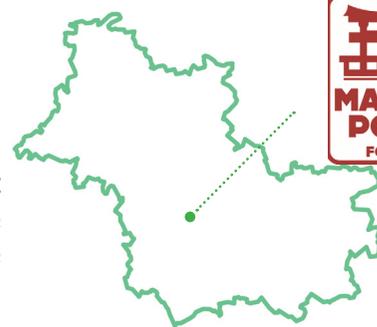


### Pouvez-vous présenter votre entreprise ?

Marco Polo Foods est une usine spécialisée dans la fabrication de sushis et makis, et basée à Contres (Le Controis-en-Sologne). Forte de près de 200 collaborateurs en CDI et d'une centaine d'intérimaires, qu'elle souhaite fidéliser et embaucher (50 postes d'opérateur en CDI sont encore à pourvoir), cette entreprise en croissance livre tous les jours de nombreux clients de la grande distribution, depuis le hard discount (Lidl, Aldi...) jusqu'au premium (Grand Frais). L'entreprise Marco Polo fait actuellement face à la saturation de son outil de fabrication : plus de 600 000

pièces (sushis et makis) sortent de l'usine chaque jour.

En vue de satisfaire ses clients, toujours plus nombreux, Marco Polo a prévu d'agrandir son site Contres et de procéder à l'investissement de plusieurs machines, qui permettront d'augmenter la capacité de production de l'usine.



### Quel a été l'apport du plan France Relance pour votre activité ?

Le plan de Relance nous a permis d'envisager des investissements plus conséquents que ceux initialement prévus dans le cadre de notre projet de croissance.



### A quels enjeux ce financement va-t-il permettre de répondre ?

Ce financement va permettre d'investir dans de nouvelles machines et ainsi répondre à deux enjeux : renforcer le parc machine existant, qui est vieillissant, mais aussi investir dans des machines plus performantes, ce qui va permettre de lever la limite de certains ateliers, qui sont actuellement saturés.



### Où en êtes-vous dans votre projet ?

Le projet d'agrandissement de l'usine est en cours de validation par la direction. Une fois validé, une demande de permis de construire sera déposée.

## Paroles de lauréats : Arrondissement de Vendôme

### Société SRT Microcéramique



#### Pouvez-vous présenter votre entreprise ?

SRT-Microcéramique, est un des deux seuls fabricants européens de condensateurs céramiques multicouches, composant électronique passif essentiel, qui rentre dans l'intégralité des applications.

Spécialisée dans les composants à haute valeur ajoutée, SRT-Microcéramique travaille avec de nombreux clients électroniciens, dont des grands groupes comme Thalès, Safran, Alstom... dans les domaines aéronautique, médical, spatial, industrie, défense, communication.

Créée en région parisienne en 1982, SRT-Microcéramique est basée à Vendôme depuis 2001 et emploie 20 personnes dont 6 ingénieurs qui assurent la production et la R&D sur ce même site.

La fabrication de composants électroniques a subi une forte délocalisation à partir des

années 2000, entraînant une dépendance vis-à-vis de l'Asie mais également des Etats-Unis qui ont conservé une place importante sur les composants spéciaux.

SRT-Microcéramique s'appuyant sur la confiance de ses partenaires et son savoir-faire a un haut potentiel de développement pour se placer au niveau de ses meilleurs compétiteurs américains réduisant ainsi fortement cette dépendance dans des secteurs critiques.



#### Quel a été l'apport du plan France Relance pour votre activité ?

SRT-Microcéramique s'est porté naturellement candidat au volet résilience du plan de relance avec son projet CAPAFRANCE visant à faire émerger un champion français et européen des condensateurs céramiques spéciaux atteignant à un horizon moyen terme une taille critique de plusieurs dizaines de millions d'euros de chiffre d'affaires.

Le projet consiste en une modernisation et un agrandissement de l'unité de production actuelle permettant une augmentation des volumes, un gain de productivité et de compétitivité, et le

lancement de nouveaux produits. Son montant est constitué en majorité par des investissements en matériel de production avec un volet industrie 4.0 et amélioration énergétique du bâtiment.

CAPAFRANCE a reçu une réponse favorable début 2021 avec une subvention de 50% du projet à hauteur de 650k€.

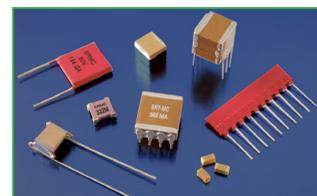
Par son côté rapide, important et souple dans son exécution, cette aide va permettre à SRT-Microcéramique de mettre en oeuvre ce plan d'investissement ambitieux qui aurait sans cela dû être étalé sur plusieurs années.

#### A quels enjeux ce financement va-t-il permettre de répondre ?

La difficulté principale à laquelle la société est confrontée pour capter ce potentiel de croissance provient des cycles très longs dans l'électronique entre la mise au point d'un nouveau produit, la qualification par les partenaires et la montée en charge des commandes.

Côté ERP, essentiel pour assurer le développement de la société aux meilleurs standards de l'industrie 4.0, la solution Solune proposée par un éditeur

français, adaptée au processus très complexe de l'entreprise, est en bonne voie de déploiement avec des impacts très favorables. Côté ligne de production (70% de l'enveloppe), elle représentera le coeur de l'outil de production de SRT pour les années à venir.



#### Où en êtes-vous dans votre projet ?

Plusieurs investissements matériels ont pu être réalisés rapidement courant 2021, mais le gros volet consistant en une nouvelle ligne de production complète et le choix d'un nouvel ERP ont naturellement pris plus de temps et ont été finalisés fin 2021. Enfin concernant le bâtiment, des travaux de restructuration sont prévus courant 2022, afin de pouvoir accueillir les nouvelles machines dans notre salle blanche, tout en améliorant les performances énergétiques.







**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Rapport d'activité 2022 des services de l'État en Loir-et-Cher



Retrouvez-nous sur :  
[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr)



@Prefet41